

## Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire

Saison 2023-2024 – CD54 Gym

Dimanche 29 Septembre 2024

Dimanche 29 septembre 2024 à 09h40, les représentants des associations affiliées au Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle & Meuse ainsi que les membres du Comité Directeur du CD 54/55 se sont réunis sur convocation du Président en Assemblée Générale Ordinaire à Longwy (Mairie de Longwy – Avenue de la grande Duchesse Charlotte).

L'Assemblée est présidée par M. Damien NOBLET, Président de l'association.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents. Celle-ci demeure annexée au présent procès-verbal (*cf. annexe n°1*). Ladite feuille de présence permet de constater que sur 17 clubs affiliés, 12 sont représentés et 5 absents dont 1 excusé.

Clubs	N° Affiliation	Présent	Excusé	Absent
Gym Sport Pont-à-Mousson	44054.005	X		
Lorraine Gymnastique Lunéville	44054.006	X		
Amicale Laïque Pierre Brossolette Vandoeuvre	44054.009	X		
Amicale Laïque des Cordeliers Nancy	44054.017			X
Club Gymnique Dombasle	44054.023			X
AGBB Nancy	44054.030	X		
Union Gymnique de Longwy	44054.068	X		
Omnisport Frouard Pompey	44054.075		X	
Union Sportive Jarny Gymnastique	44054.080	X		
Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain	44054.115	X		
La Champigneulleaise	44054.118			X
Association Gymnique des Enfants de Saint-Max	44054.120			X
St Mihiel Gym	44054.129	X		
Damelevières Gymnastique	44054.161	X		
Rondade Salto Tomblaine	44054.167	X		
Impulsion Tucquegnieux	44054.171	X		
Sports Athlétiques Verdunois Section Gymnastique	44055.130	X		

Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle (54) et de Meuse (55)

Agréé Jeunesse et Sports sous le n°2264

4 Allée du Limousin, 54420 Saulxures les Nancy (président)

Contact : contact@cd54gym.fr / Tel : 06 67 06 08 22 (secrétaire)

**Membres de comité 2023-2024**

FONCTION	NOM	PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
Président	NOBLET	Damien	X		
Secrétaire intérim - RT GAM	MARCHAND	Michel	X		
Trésorière	CHERRIER	Mélanie	X		
Représentant Technique GR	ROTH-JACQUET	Lorette			X
Représentant Technique GAc	VIBERT	Aline			X
Représentante Technique GpT	PICCIRILLI	Nadège	X		
Représentant Technique TR	GALLAIS	Daniel	X		
Représentant Technique ACCESS	LUX	Laetitia	X		
Médecin	LOUGHIN	Dominique	X		
Responsable des juges GAF	DOLATA	Paola	X		
Représentant Technique GAF	HOELTER	Camille	X		
Membre	CAMPANILE	Nicolas		X	
Membre	SAVINE	Emy			X
Membre	SPAETH	Aurélie	X		
Membre	THOUVENOT	Betty		X	
Agent technico-administratif	SCHOLLHAMMER	Amélie	X		

**INVITES**

NOM	PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
BRUNET	Marie Josée	Vice-Présidente du comité régional de Gymnastique	X		
BERNAT	Serge	Adjoint aux sports Mairie de Longwy		X	
HUREAUX	Gilles	Président honoraire CD 54/55 Gymnastique	X		
KOWALSKI	Philippe	Président du CDOS 54		X	
PETIT	Roland	Président honoraire CD 54/55 Gymnastique		X	
LICHTLE	Agnès	Présidente du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est		X	

**Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle (54) et de Meuse (55)**

Agréé Jeunesse et Sports sous le n°2264

4 Allée du Limousin, 54420 Saulxures les Nancy (président)

Contact : contact@cd54gym.fr / Tel : 06 67 06 08 22 (secrétaire)

Début de réunion : 09h40

### Allocution de bienvenue

Damien NOBLET ouvre la séance à 09h40 et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Il remercie la municipalité de Longwy pour son accueil. Il rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture de l'assemblée générale
- Adoption du PV de l'assemblée générale du 01.10.2023
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Quitus de la trésorière
- Présentation du budget prévisionnel
- Présentation des nouveautés techniques & administratives
- Allocution des personnes invitées
- Assemblée générale électorale
  - Élection du comité directeur
  - Élection du Président
- Assemblée générale extraordinaire
  - Changement de siège social
- Récompense des gymnastes Élites et des médaillés en finale nationale.

### Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 01/10/2023

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 01/10/2023 a été transmis à tous les clubs avant cette Assemblée Générale et mis en ligne sur le site internet du Comité Départemental. Il a de nouveau été transmis par voie électronique avec la convocation à cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale n'ayant pas de question ou de remarque à formuler sur ce procès-verbal, celui-ci est soumis à son approbation.

**L'Assemblée Générale décide d'adopter à l'unanimité le procès-verbal de l'AG du 01/10/2023**

### Rapport moral

Damien NOBLET donne lecture de son rapport moral (*cf. annexe n°2*).

L'Assemblée Générale n'ayant pas de question ou de remarque à formuler, le rapport moral est soumis à l'approbation de l'AG.

**L'Assemblée Générale décide d'adopter à l'unanimité le rapport moral du président.**

**Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle (54) et de Meuse (55)**

Agréé Jeunesse et Sports sous le n°2264

4 Allée du Limousin, 54420 Saulxures les Nancy (président)

Contact : contact@cd54gym.fr / Tel : 06 67 06 08 22 (secrétaire)

### Rapport financier

---

#### Rapport financier :

Mélanie CHERRIER, trésorière actuelle, présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé (**cf. annexe n°3**). L'exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Toutes les informations et les explications requises sont données à l'assemblée.

Le compte de résultat 2023/2024 fait apparaître un montant total de recettes de 42 434,27€ et un montant total de dépenses de 45 627,40€. Ainsi, le résultat de l'exercice 2022/2023 donne un solde négatif qui s'établit à -2 136,73€. Le rapport financier annexé à ce procès-verbal fournit toutes les informations complémentaires pertinentes.

#### Vote du rapport financier & quitus de la trésorière

Après avoir entendu le rapport financier de l'exercice 2023/2024, ce dernier est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

#### La résolution suivante est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports de gestion présentés, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

### Budget prévisionnel

---

Le président présente le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025. Le budget prévisionnel est soumis au vote.

#### La résolution suivante est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel présenté qui fait apparaître un total de dépenses de 66 000€ et un total de recettes de 66 000€.

Le budget prévisionnel 2024/2025 ainsi adopté par l'Assemblée Générale demeure annexé au présent procès-verbal (**annexe n°4**).

### Rapport d'activités

---

Les différents responsables techniques présentent les rapports d'activités (**cf. annexe n°5**) de la saison écoulée.

Après avoir entendu le rapport d'activités et après réponses aux questions de l'Assemblée, le rapport d'activités de l'exercice 2023/2024 est soumis à l'approbation de l'AG.

**L'Assemblée Générale décide d'adopter à l'unanimité le rapport d'activités.**

**Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle (54) et de Meuse (55)**

Agréé Jeunesse et Sports sous le n°2264

4 Allée du Limousin, 54420 Saulxures les Nancy (président)

Contact : contact@cd54gym.fr / Tel : 06 67 06 08 22 (secrétaire)

### Nouveautés techniques

---

Très peu de modifications/augmentations apportées dans la gestion et le financement du comité pour la saison 2024-2025. La brochure 2024-2025 a été commentée succinctement et n'a pas générée de questions.

2024 étant une année olympique, il a été fait mention de l'édition d'un nouveau code de pointage pour la période 2024-2028 par la FIG.

Les brochures des programmes version Sept 2024 sont publiées sur le site de la FFG.

La brochure générale (**cf. Annexe n°6**) présente les différentes tarifications.

### Allocution des personnes invitées

---

La parole est donnée à Madame Marie Josée BRUNET - Vice-Présidente du comité régional et Responsable du haut niveau dans ce même comité.

### Récompenses

---

Des récompenses (veste de survêtement à l'effigie du CD54) ont été remises aux gymnastes concourant en Elite ainsi que les gymnastes médaillés sur les podiums nationaux.

### Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne requérant plus la parole, le Président Damien NOBLET déclare la séance levée et annonce la tenue imminente d'une assemblée générale électorale.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président  
Damien NOBLET



Le secrétaire  
Michel MARCHAND



**Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle (54) et de Meuse (55)**

Agréé Jeunesse et Sports sous le n°2264

4 Allée du Limousin, 54420 Saulxures les Nancy (président)

Contact : contact@cd54gym.fr / Tel : 06 67 06 08 22 (secrétaire)



Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

## Feuille d'émargement

### Assemblée Générale du 29 septembre 2024

### LONGWY

Club	N° Affiliation	Nom du ou des représentant(s)	Signature
LA CHAMPIGNEULLAISE	44054.118		
✓ LES EDELWEISS DE COSNES ET ROMAIN	44054.080	ANTOINE olivier	
DAMELEVIÈRES GYMNASTIQUE	44054.161	 DAVID RINALDIS	
<del>CLUB GYMNIQUE DOMBASLE</del>	<del>44054.023</del>	<del>LEDIG. Marie</del>	<del></del>
OMNISPORT FROUARD POMPEY	44054.075		
✓ UNION SPORTIVE JARNY GYMNASTIQUE	44054.080	LUX DAVID	

✓ UNION GYMNIQUE LONGWY	44054.068	ROUSSEAU Cécile	
✓ LORRAINE GYMNASTIQUE LUNÉVILLE	44054.006	CHERREZ Delanie	
AMICALE LAÏQUE DES CORDELIERS NANCY	44054.017		
✓ AMICALE GYMNIQUE DE BEAUREGARD BUTHEGNEMONT	44054.030	CUENA Céline	
✓ GYM SPORT PAM	44054.005	HUREAUX Gilles	
ASSOCIATION GYMNIQUE DES ENFANTS DE SAINT-MAX	44054.120		
✓ RONDADE SALTO TOMBLAINE	44054.167	HOELTER Romis	
✓ IMPULSION TUCQUENIEUX	44054.171	SAGGI Stéphane	
✓ AMICALE LAÏQUE P. BROSSOLETTE VANDOEUVRE	44054.009	Loughin Dominique	
✓ S.A.V. SECTION GYM	44055.130	PEUD'HONNE Angélique	
✓ S.M. GYM	44055.158	Planque Eblie	

# Rapport Moral 2023-2024

## AG Cd 54 & 55 Gym

Longwy le 29 septembre 2024

Bonjour à tous, avant de débiter cette AG, je tiens à remercier le Maire de Longwy, M HAMEN Vincent pour son accueil et la mise à disposition des locaux pour notre AG et les travaux de cette matinée. Se sont excusés Mme KHIROUNI, Présidente du Conseil départemental de Meurthe et Moselle. M KOWALSKI Philippe président du CDOS 54 qui devait être présent mais retenu pour d'autres fonctions.

Le Comité régional sera représenté par Mme BRUNET.

Une nouvelle fois, cette année, la gym départementale a vu son nombre de pratiquant croître passant de 4752 à 5048. La barre symbolique des 5000 licenciés a été franchie grâce au dynamisme des 17 clubs du comité.

Les J.O cette année ont été une réussite mondiale mais malheureusement la Gym n'y a pas brillé.

Il faudra cependant que les clubs puissent être les relais de cet héritage qui je l'espère perdurera, même si les nouvelles relatives au financement du sport sont inquiétantes. Ce sont les clubs et les structures territoriales qui devront entrer dans une dynamique forte d'ouverture et de mise en œuvre de projets pour poursuivre leur développement. Les partenariats sont une obligation dans ce cadre que ce soit avec les acteurs privés ou les acteurs publics.

J'invite la fédération à se poser les bonnes questions et à revoir sa copie qui depuis de nombreuses années était engagées dans un hors sujet. 2028 sera le moment de voir si elle a appris de ses erreurs

### **À nouveau cette année**

Élections fédérales en novembre 2024

Nous changerons de présidence et cette année, les clubs seront votants en plus des CD.

Les clubs du CD 54&55

70% des clubs employeurs pérennisés

La Meuse reste une zone blanche pour bonne partie de club affiliés à la FFGym, mais ceux qui sont implantés ou nouvellement créés sont dynamiques et suivis par le CD comme par le CR. Il faut poursuivre en ce sens et projeter des actions sur ce territoire.

L'offre territoriale est toujours limitée dans certains secteurs du 54, une nouvelle fois, des chantiers sont nécessaires.

Le CD 54&55 accompagne les nouveaux clubs, par une aide administrative et financière.

C'est le cas également pour les clubs déjà existants, dans le cadre de la prise en charge d'une partie des frais de formation entre autres et par la disponibilité de ses membres dans l'aide aux projets des clubs lorsque ces derniers nous sollicitent.

Moins directement, mais de façon tout aussi importante, la mise en place depuis plusieurs années maintenant de la prise en charge totale des coûts de jugement dans toutes les compétitions départementales. Favorisant ainsi, une fidélisation des juges et des bénévoles dans leur engagement au sein des structures en partie grâce aux formations techniques.

### COMPETITIONS

15 journées de compétition organisées dans les différentes spécialités, GAM, GAF GAC GR et TR.

1ere en TR à Damelevières qui devient un club phare dans cette discipline



Finale départementale ACCESS cette année à développer.

6 Journée de regroupement en GAM et GAF. Point sur lequel une nouvelle dynamique doit être impulsée et l'équipe technique du CD va évoluer en ce sens.

Les formations Juge N1 GAM et GAF sur 8 week-ends entre octobre et décembre. Des nouveaux responsables de formation se sont manifestés et je les remercie. En effet, Paul est parti quelques mois en Australie et Manon, pour des raisons professionnelles ne peut plus s'investir.

### **Formation**

#### **Minicoach**

Suivis par 45 personnes

Une formation mini coach et aide animateur qui rencontre un grand succès et qui doit faire l'objet d'un suivi plus précis cette année. 47 stagiaires formés la saison passée (diplômes à récupérer).

### **ACTION DU CD**

Pas assez suivies par les clubs !

ACCES - Aides PSF nombre limité - actions compliquées à justifier – risque de ne plus subventionner le CD – Aides vers les clubs plus possibles

Nous prenons donc des risques à ne pas finaliser les actions menées qui sont subventionnées et qui finalement permettent la prise en charge de ce que je viens d'énoncer. Voire les coûts liés aux charges de jugement

Enfin, emploi à temps plein avec projet de pérenniser rapidement. Ce poste se révèle incontournable si le CD veut suivre le rythme de l'évolution du modèle sportif en France.

Enfin, comme énoncé à l'AG dernière, après deux mandats de 4 ans, une nouvelle équipe se mettra en place, je l'accompagnerai en restant dans le CODIR au moins cette saison.

Je vous souhaite à tous une excellente saison.

Damien Noblet

Président CD 54 &55 gym



## COMPTES FINANCIERS

Saison 2023-2024

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Subventions	15 120,00 €
	Cotisation clubs – Licences	14 209,21 €
	Engagement en compétition	8 957,06 €
	Participation aux stages	1 303,00 €
	Participation aux formations	2 595,00 €
	Prestations de service	
	Autofinancement	
	Parrainage	
	Autres produits d'exploitation	250,00 €
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>42 434,27 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Fournitures	
	Achat matériel informatique	
	Achat de spectacles	
	Cotisations	145,00 €
	Locations	
	Frais colloques et conférences	
	Frais de jugement	11 120,00 €
	Frais d'encadrement et de formation	1 575,00 €
	frais engagement compétitions	
	Récompenses – cadeaux	1 700,05 €
	Frais de déplacement	7 590,75 €
	Frais de restauration	2 988,08 €
	Frais de télécommunication	299,79 €
	Subventions versées par le CD	5 788,28 €
	Salaires et charges	14 392,57 €
Autres charges d'exploitation	27,88 €	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>45 627,40 €</b>	
<b>1- RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>-3 193,13 €</b>
<b>CHG PDT FIN. FIN.</b>	Intérêts et produits financiers	1 145,15 €
	Intérêts et produits financiers	88,75 €
<b>2- RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 056,40 €</b>
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1+2)</b>		<b>-2 136,73 €</b>
<b>CHG PDT FIN. FIN.</b>	Produits exceptionnels	
	Charges exceptionnelles	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>43 579,42 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>45 716,15 €</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>-2 136,73 €</b>



Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

## BUDGET PREVISIONNEL Saison 2024-2025

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Subventions	25 000,00 €
	Cotisation clubs – Licences	16 000,00 €
	Engagement en compétition	10 000,00 €
	Participation aux stages	2 000,00 €
	Participation aux formations	3 000,00 €
	Prestations de service	
	Autofinancement	
	Parrainage	5 000,00 €
	Autres produits d'exploitation	5 000,00 €
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>66 000,00 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Fournitures	
	Achat matériel informatique	
	Achat de spectacles	
	Cotisations	500,00 €
	Locations	
	Frais colloques et conférences	
	Frais de jugement	12 000,00 €
	Frais d'encadrement et de formation	2 000,00 €
	frais engagement compétitions	
	Récompenses – cadeaux	2 000,00 €
	Frais de déplacement	8 500,00 €
	Frais de restauration	3 500,00 €
	Frais de télécommunication	500,00 €
	Subventions versées par le CD	7 000,00 €
	Salaires et charges	30 000,00 €
Autres charges d'exploitation		
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>66 000,00 €</b>	

# Rapport d'activités GAC-TEAM

## Saison 2023 - 2024

### 1. Répartition GAC et TEAM sur le département :

CLUBS	GAC	TEAM
AGBB Nancy		
Cosnes et Romain		
Damelevières		
Dombasle		
Frouard	X	
Herserange		
Jarny		X
La Champigneulle	X	X
Longwy		
Lunéville		X
Nancy Cordeliers		
Pont à Mousson	X	
Saint Max		
Tomblaine		
Tucquegnieux		
Vandoeuvre		
Verdun		
17 clubs	3 clubs	3 clubs

## 1 compétition départementale en 2023 – 2024 :

- 14 janvier 2024 à Pont-à-Mousson  
Toutes catégories

### **GAC :**

- En Nat B = 2 trios + 2 duos engagés pour **2 clubs** (Pont-à-Mousson/Frouard)
- En Fed A = 5 trios + 3 duos engagés pour **3 clubs** (Champigneulles/Frouard/Pont-à-Mousson)
- En Fed B = 6 duos + 2 trios engagés pour **2 clubs** (Champigneulles/Frouard)

**À noter :** Les gymnastes GAC du club de TROYES sont venus participer à la compétition du CD54-55 car il n'y en avait pas de prévu sur leur département.

### **TEAM :**

- En Fed C : 1 équipe engagée pour **1 club** (Champigneulles)
- En Fed B : 4 équipes engagées pour **3 clubs** (Champigneulles/Lunéville/Jarny)
- En Fed A : 2 équipes engagées pour **2 clubs** (Lunéville/Jarny)
- En Nat C : 1 équipe pour **1 club** (Lunéville)
- En Nat B : 1 équipe pour **1 club** (Lunéville)

## **CONCLUSION / OBJECTIFS**

- 3 clubs / 17 pour chacune des deux disciplines ☹ faible  
Il faut promouvoir ces disciplines et les développer au sein des clubs du CD
- Entre 2022/2023 et 2023/2024 : pour les 2 disciplines, on constate une stagnation du nombre de licenciés. Pas d'évolutions  
Pourquoi ? Connaître la ou les causes et y remédier

# RAPPORT GAF SAISON 2023 2024

## 1. LES REGROUPEMENTS :

Océane et moi nous avons organisé 3 regroupements GAF la saison dernière

- **En octobre** : 55 gymnastes de 5 club différents 5 coachs sont venus encadrer les gymnastes durant toute la journée
- **En mars** : 50 gymnastes de 5 clubs différents 8 coachs sont venu encadrer pour la journée.
- **En mai** : 28 gymnastes de 3 clubs Avec une première participation de Frouard. Nous étions 7 coachs pour encadrer les gyms.

Ce qu'il ressort à chaque fois de ces journées, c'est l'envie de partager, d'échanger sur différentes pratiques d'échauffement, de mise en place d'atelier, de pédagogie.

Les gymnastes ont un peu de mal à se mélanger mais en fin de journée elles commencent aussi à échanger entre elles.

Il faut quand même faire attention au niveau des gymnastes qui viennent en stage... Le niveau est clairement annoncé au départ qu'un niveau Fédéral B AR et petit A...

Des Fédéral A avec toutes les bonifications s'ennuient vite. Faudrait voir comment faire pour faire des stages bon niveau de fed A et début perf...

## 2. FORMATION MINI COACH

Nous avons accueilli 45 stagiaires la saison dernière. Nous étions 4 formateurs : Lucas Romary, Marie Christine, Oceane et moi-même.

La journée défile beaucoup trop vite face aux demandes des stagiaires.

Le matin est un peu plus concentré sur :

- La posture du minicoach
- Comment gérer un groupe d'enfants
- Qu'est-ce qu'une association
- Présentation de l'Access gym

Et l'après-midi sur :

- La mise en pratique de différents échauffements
- La mise en situation d'un parcours accès
- ET un tout petit peu de parade

Pour terminer la journée on valide leur acquis avec un petit quiz ludique.

Tous les formateurs ont été d'accord pour dire que la journée est vraiment intense pour nous comme pour les stagiaires, et que nous sommes obligés d'aller trop vite, par manque de temps, sur quelques points comme les ateliers Access, et surtout les parades sur différents éléments. Il faudrait revoir, et on la fait pour cette saison, d'augmenter le volume d'heures d'une matinée en plus, pour être plus en adéquation avec les demandes des stagiaires.





# Compte rendu Activités GAM

## Saison 2023-2024

### SITUATION GAM SUR LES COMPETITIONS DEPARTEMENTALE SAISON 2023-2024

17 Clubs 54-55 / 7 Clubs GAM / 7 Clubs engagés dans les diverses compétitions GAM

CLUBS	GAM
AGBB Nancy	FED B
Cosnes et Romain	
Damelevières	FED B
Dombasle	
Frouard	
Herserange	
Jarny	
La Champigneullaise	
Longwy	PERF
Lunéville	
Nancy Cordeliers	
Pont à Mousson	FED A & B
Saint Max	
Tomblaine	PERF
Tucquegnieux	FED B
Vandoeuvre	PERF & FED A
Verdun	

Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle (54) et de Meuse (55)

Agréé Jeunesse et Sports sous le n°2264

4 Allée du Limousin, 54420 Saulxures les Nancy (président)

Contact : contact@cd54gym.fr / Tel : 06 21 95 04 34 (secrétaire)

**4 Compétitions départementales en 2023-2024 concernant les GAM**

- 20-21 Janvier 2024  
Indiv Perf & Eq Fed A à Vandoeuvre  
4 équipes Fed A engagées pour Vandoeuvre  
21 Indiv Perf pour Longwy – Tomblaine – Vandoeuvre
  
- 04 Février 2024  
Eq Perfs à PAM  
6 équipes GAM engagées pour 3 Clubs Longwy – Tomblaine – Vandoeuvre
  
- 11-12 Février 2024  
COD 1 Eq Fed B à Longwy  
7 Equipes GAM engagées pour 4 Clubs  
AGBB - Damelevières – PAM - Tucquegnieux
  
- 30-31 Mars 2024  
COD 2 Fed B Eq + Indiv Fed A  
Fed B, Pas de GAM car toutes les équipes qualifiées sur interdep lors de la  
COD1  
Indiv Fed A – 14 engagés GAM pour 2 Clubs – PAM – Vandoeuvre

**Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle (54) et de Meuse (55)**

Agréé Jeunesse et Sports sous le n°2264

4 Allée du Limousin, 54420 Saulxures les Nancy (président)

Contact : contact@cd54gym.fr / Tel : 06 21 95 04 34 (secrétaire)



Comité Départemental de Gymnastique



Meurthe-et-Moselle et Meuse

### REGROUPEMENTS GAM SAISON 2023-2024

- 4 périodes de vacances scolaires avec un regroupement départemental GAM Fed A & B sur les 3 premières.

#### **Regroupement 1**

PAM le 24.10.2023  
4 Clubs – Damelevières – Longwy – PAM – Vandoeuvre  
18 Gyms  
4 cadres

#### **Regroupement 2**

Damelevières le 28.12.2023  
2 Clubs - Damelevières – PAM  
12 Gyms  
4 cadres

#### **Regroupement 3**

Longwy le 27.02.2024  
3 Clubs - Damelevières – Longwy – PAM  
13 Gyms  
4 cadres

**Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle (54) et de Meuse (55)**

Agréé Jeunesse et Sports sous le n°2264

4 Allée du Limousin, 54420 Saulxures les Nancy (président)

Contact : contact@cd54gym.fr / Tel : 06 21 95 04 34 (secrétaire)

### CONCLUSION OU OBJECTIFS

- Merci à l'ensemble des clubs présents aux compétitions et aux regroupements.
- Faiblesse quantitative des GAM connue depuis plusieurs années.
  - Que faire au niveau des CD pour remédier au problème
- Comment définir la zone géographique pour l'organisation des regroupements GAM sans pénaliser de zone excentrée mais en minimisant les coûts en frais de déplacement pour les clubs ?
- Projection objective pour 2024-2025 - Mobiliser plus de clubs sur les regroupements.

**Merci pour votre attention et belle saison 2024-2025 à tous**

Michel MARCHAND  
Délégué Technique GAM CD54-55

**Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle (54) et de Meuse (55)**

Agréé Jeunesse et Sports sous le n°2264

4 Allée du Limousin, 54420 Saulxures les Nancy (président)

Contact : contact@cd54gym.fr / Tel : 06 21 95 04 34 (secrétaire)

# Rapport d'activités TR

## Saison 2023 - 2024

### Répartition TR sur le département :

CLUBS	TR
AGBB Nancy	
Cosnes et Romain	
<b>Damelevières</b>	X
Dombasle	
Frouard	
Herserange	
Jarny	
La Champigneullaise	
Longwy	
Lunéville	
Nancy Cordeliers	
Pont à Mousson	
Saint Max	
Tomblaine	
Tucquegnieux	
<b>Vandoeuvre</b>	X
Verdun	
<b>17 clubs</b>	<b>2 clubs</b>

### 1 compétition départementale (non officielle) en 2023 – 2024 :

- 07 janvier 2024 à Damelevières  
Toutes catégories
- En Fédéral Indiv = 8 gymnastes engagés pour **2 clubs** (Vandoeuvre /Damelevières)
- En Elite et Nationale = 5 gymnastes pour **1 club** (Damelevières)

## CONCLUSION / OBJECTIFS

- Merci aux 2 clubs présents !
  - ⇒ Augmenter le nombre de clubs

Il faut promouvoir la discipline et la développer au sein des clubs du CD
- Très grande **faiblesse** des licenciés et engagés en trampoline sur le département
  - ⇒ Connaître la ou les cause(s) de cette faiblesse et comment y remédier ?



# BROCHURE GÉNÉRALE

Comité Départemental 54-55

Saison 2024/2025



COMITÉ  
DÉPARTEMENTAL  
MEURTHE ET  
MOSELLE - MEUSE



## Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

ORGANISATION	3
TARIFICATION	5
REMBOURSEMENTS ET INDEMNITÉS	8
AIDES AUX CLUBS	10
AIDES AUX GYMNASTES	11
AMENDES ET PÉNALITÉS	11
MODALITÉS DE PAIEMENT	13









## ORGANISATION : COMITE SORTANT

Les informations sont mises à disposition à l'ensemble des clubs sur le site internet du comité départemental : [www.cd54gym.fr](http://www.cd54gym.fr)

Pour nous contacter : [contact@cd54gym.fr](mailto:contact@cd54gym.fr)

### 1. Bureau sortant

	<p>Président</p> <p>Damien NOBLET</p>		<p>Vice-Président</p> <p>Michel MARCHAN D</p>
	<p>Secrétaire</p> <p>Michel MARCHAN D (Intérimaire)</p>		<p>Vice-Secrétaire</p>
	<p>Trésorier</p> <p>Mélanie CHERRIER</p>		<p>Vice-Trésorier</p>

# Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

## 2. Les comités techniques sortants

Comités Techniques	Responsables
Comité Technique GAM	Michel MARCHAND
Comité Technique GAF	Camille HOELTER
Comité Technique GR	Lorette ROTH-JACQUET
Comité Technique TR	Daniel GALLAIS
Comité Technique GAC	Aline VIBERT
Comité Technique TEAM	À pourvoir

## 3. Les commissions sortantes

Commissions	Responsables
Commission des pratiques compétitives	Nicolas CAMPANILE (à renouveler)
Commission des pratiques non compétitives	Manon DOLATA (à renouveler)
Commission évènement, promotion et communication	Manon DOLATA (à renouveler)

## TARIFICATION

### 1. Affiliation / Cotisations clubs

Affiliations	2024-2025
Fédération	160,00 €
Région	120,00 €
Département	40,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>320,00 €</b>

La part départementale de l'affiliation club est facturée directement par le Comité Départemental.

Lors de la première année et la seconde année d'affiliation d'un nouveau club, une aide financière est apportée par le comité départemental. (Plus de détails dans la rubrique « Aide aux clubs »)

### 2. Licences

Licences	2024-2025
Part fédérale	26,50 €
Part régionale	12,00 €
Part départementale	3,70 €
Assurance	17.19 €
SACEM	0,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>60,19 €</b>

## Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

### 3. Frais d'engagement compétitif

Engagement compétitif départemental	2024-2025
Individuel	7,50 €
Duo	9,50 €
Trio, quatuor ou équipe	20,50 €

### 4. Frais d'inscription Stages / Regroupements

Inscription stages et regroupements départementaux	2024-2025
Stage départemental	8,00 €
Regroupement départemental	8,00 €

Les tarifs sont pour un seul gymnaste, même pour les stages ou regroupements d'équipe ou d'ensemble.

D'autres actions départementales peuvent avoir lieu sur la saison. Une circulaire détaillée sera envoyée aux clubs.

Les stages et regroupements départementaux feront l'objet d'une circulaire d'information détaillant les informations de dates, lieux, tarifs et modalités d'inscription.

## Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

### 5. Frais d'inscription Formation

Inscription formations départementales	2024-2025
<b>Formation de cadre</b>	
Formation Mini-Coach	20,00 €
Formation Aide-Animateur	20,00 €
<b>Formation de juge</b>	
Formation juge N1 GAM	45,00 €
Formation juge N1 GAF	45,00 €
<b>Autres formations</b>	
PSC1	60,00 €

D'autres actions départementales peuvent avoir lieu sur la saison. Une circulaire détaillée sera envoyée aux clubs.

Les stages et regroupements départementaux feront l'objet d'une circulaire d'information détaillant les informations de dates, lieux, tarifs et modalités d'inscription.

# Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

## REMBOURSEMENTS ET INDEMNITÉS

### 1. Réunions et déplacements divers

Frais de déplacement	2024-2025	Précisions
Voiture	0,30€/km	10 km et moins = 3,5€
Si co-voiturage d'une personne ou plus	0,35€/km	Avec au moins une autre personne prise en charge pour le CD
Frais de route (péage, parking, ...)	Oui	Sur justificatif
Train	Oui	Sur justificatif

Le décompte des kilomètres est fait à partir du domicile. Barème kilométrique selon « Mappy » au plus rapide.

### 2. Compétitions : juges et officiels

Frais de déplacement	2024-2025	Précisions
<b>Frais de déplacement</b>		
Frais de déplacement	0,30€/km	10 km et moins = 3€
Si co-voiturage d'une personne	0,35€/km	Avec au moins une autre personne prise en charge pour le CD
Si co-voiturage de 2 personnes ou plus	0,40€/km	Avec deux autres personnes ou plus prises en charge pour le CD
<b>Indemnités</b>		
Indemnités	8€/h	Arrondie au 1/4 d'heure supérieur
<b>Repas (entre 2 séquences de compétition)</b>		
Repas d'un prestataire extérieur au COL ou préparé par le CO	Maximum 12€/ personne convoquée	Remboursés au COL uniquement sur présentation d'une facture

Le décompte des kilomètres est fait à partir du domicile. Barème kilométrique selon « Mappy » au plu rapide.

**NB** : Les frais d'hôtel pour les juges convoqués ayant un déplacement conséquent et convoqués tôt le matin seront remboursés à hauteur de 50€ maximum (+ 8€ pour le petit-déjeuner) sur demande préalable au comité directeur et uniquement sur présentation de la facture.

## Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

### 3. Stages et regroupements départementaux

Frais de déplacement	2024-2025	Précisions
<b>Frais de déplacement cadres départementaux (convoqués)</b>		
Voiture	0,30€/km	10 km et moins = 3€
Si co-voiturage d'une personne	0,35€/km	Avec au moins une autre personne prise en charge pour le CD
Si co-voiturage de 2 personnes ou plus	0,40€/km	Avec deux autres personnes ou plus prises en charge pour le CD
<b>Indemnités cadres départementaux (convoqués)</b>		
1/2 journée	25,00 €	
Journée	50,00 €	
Séquence nuitée	25,00 €	
<b>Repas cadres départementaux (convoqués) et cadres « clubs »</b>		
Repas	Maximum 12€/ personne convoquée	Prise en charge du repas sur présentation du ticket de caisse ou de la facture du repas qui devra être envoyée à <a href="mailto:contact@cd54gym.fr">contact@cd54gym.fr</a>

### 4. Modalités des remboursements et indemnités

Les indemnités et remboursements de frais sont édités par les responsables d'actions, les responsables des juges ou le Comité Départemental.

- **Pour les compétitions** : le tableau doit être complété et signé sur place, puis transmis au délégué fédéral ou responsable de la compétition. Chaque juge devra en début de saison, transmettre son RIB à [contact@cd54gym.fr](mailto:contact@cd54gym.fr)
- **Pour les formations** : le tableau doit être complété par le responsable de l'action et envoyé au Comité Départemental à [contact@cd54gym.fr](mailto:contact@cd54gym.fr) dans un délai de 15 jours. Dans le cas où le délai serait dépassé, le règlement sera effectué en fin de saison sportive.
- **Pour les stages et regroupements** : le tableau doit être complété par le responsable de l'action et envoyé au Comité Départemental à [contact@cd54gym.fr](mailto:contact@cd54gym.fr) dans un délai de 15 jours. Dans le cas où le délai serait dépassé, le règlement sera effectué en fin de saison sportive.

# Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

## AIDES AUX CLUBS

### 1. Aides aux nouveaux clubs

Le Comité Départemental s'engage auprès des nouveaux clubs pour les soutenir et faciliter leur démarrage.

Affiliation et Licences	2024-2025	Aide
<b>1ère année</b>		
Fédération	160,00 €	Offerte par le CD
Région	120,00 €	Offerte par la Région
Département	40,00 €	Offerte par le CD
3 premières licences (Président, Trésorier, Secrétaire)	150,78 €	Offerte par le CD
<b>2ème année</b>		
Fédération	160,00 €	X
Région	120,00 €	Prise en charge par le CD
Département	40,00 €	Offerte par le CD
3 premières licences (Président, Trésorier, Secrétaire)	150,78 €	X

### 2. Aides aux formations de premiers niveaux

Le Comité Départemental s'engage dans la formation de cadre et de juge des premiers niveaux et rembourse à hauteur de 50% les frais d'inscription.

Inscription formations départementales	2024-2025	Aide
<b>Formation de cadre</b>		
Formation Mini-Coach et Aide-Animateur	20,00 €	50 %
<b>Formation de juge</b>		
Formation juge N1 toutes disciplines	45,00 €	50 %
<b>Autres formations</b>		
PSC1	60,00 €	50 %



## Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

Pour obtenir l'aide à la formation, la demande doit être effectuée **avant le 30 juin 2025** à [contact@cd54gym.fr](mailto:contact@cd54gym.fr)

En cas de formation de premiers niveaux réalisées avec le Comité Régional, il est obligatoire de présenter la facture pour obtenir l'aide.

### AIDES AUX GYMNASTES

Le Comité Départemental s'engage auprès de gymnastes de Haut niveau (listés) et alloue chaque année une enveloppe de 4000 euros. Cette enveloppe sera répartie selon les demandeurs d'aide, dans une limite de 1000 euros par gymnaste.

La demande doit être envoyée à [contact@cd54gym.fr](mailto:contact@cd54gym.fr), **avant le 30 juin 2025**, accompagnée des justificatifs et factures.

### AMENDES ET PÉNALITÉS

#### 1. Formation

L'inscription aux formations est à réaliser avant la date limite indiquée sur la circulaire d'information.

Toute inscription intervenant après cette date ne pourra être retenue, sauf si un prolongement de la date des inscriptions est proposé par le Comité Départemental.

Tous les participants à la formation doivent être licenciés FFGYM pour la saison en cours.

Le règlement des inscriptions est à effectuer par virement **5 jours avant le début de la formation**, à l'intention du CD54. Il est encore possible de régler vos inscriptions par chèque, mais la solution du virement est à préférer.

#### **En cas de désistement dès les 5 jours précédant la formation :**

- Sans raison valable : l'ensemble des frais sont dus.
- Avec raison valable (maladie, contrainte professionnelle, ...) et présentation d'un justificatif : seuls les frais de dossier restent dus.

## Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

### 2. Compétition

Les engagements doivent être réalisés via ENGAGYM, avant la date limite inscrite au calendrier et communiquée par le Comité Départemental.

- En cas d'engagement réalisé après la date limite, l'amende est la suivante : tarif d'engagement doublé par gymnastes et/ou par duo et/ou par trio, quatuor, équipe.

**L'organigramme et le nominatif prévisionnels seront communiqués aux clubs à J-21 :**

À partir de J-21 et jusqu'à J-14, les clubs pourront faire leurs demandes de changements (exemple : inversion d'agrès par manque d'entraîneur) et effectuer les changements de composition d'équipe via ENGAGYM.

**L'organigramme définitif paraîtra à J-14 et sera envoyé aux clubs :**

Un organigramme rectificatif à jour des derniers forfaits paraîtra à J-4 avant la compétition.

- Des demandes de changement de composition pourront être autorisées uniquement sur présentation de certificat médical. Les demandes seront effectuées via ENGAGYM. Si des demandes de changements de composition d'équipe interviennent après la date limite de J-14, et ce sans justificatif, les engagements dus seront doublés.

**La date de forclusion est fixée à J-14 :**

- Si un forfait devait intervenir au-delà de la date de forclusion, avec présentation de certificat médical jusqu'à J+1, les frais d'engagements resteraient dus.
- Si un forfait devait intervenir au-delà de la date de forclusion, sans présentation de certificat médical jusqu'à J+1, les frais engagements dus seraient doublés.

**Le dépôt des musiques doit être réalisés sur DJGYM avant J-7 :**

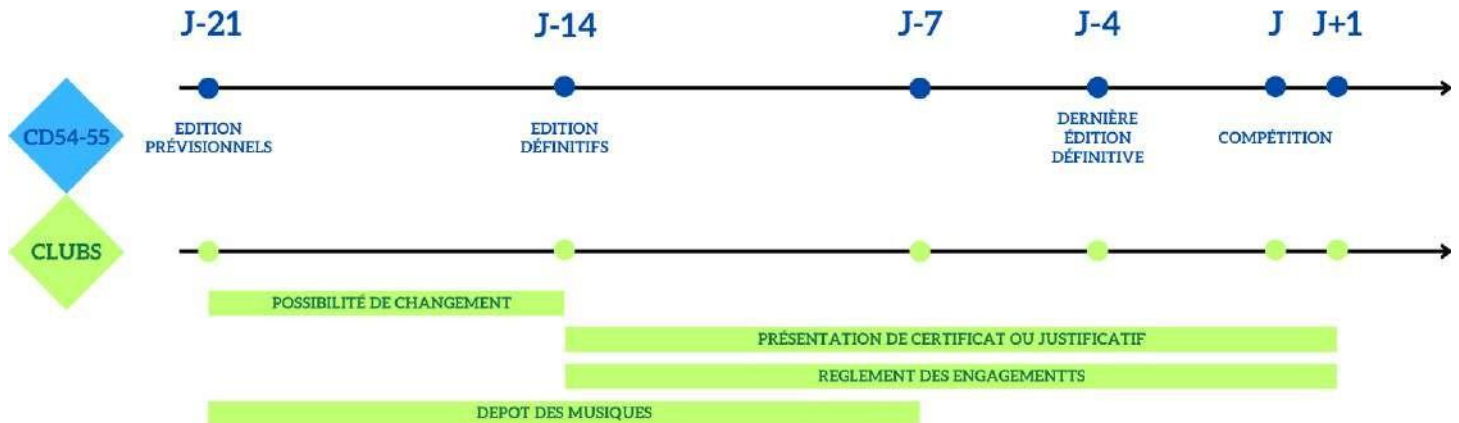
- Si le dépôt des musiques devait être fait hors délais, une pénalité pourrait être appliqué.

**Le paiement des engagements doit être réalisé entre J-14 et J-1 :**

- Si le paiement des engagements dus devait intervenir après J-1, une amende de 20 euros sera demandée.

À J+2, le Comité Départemental éditera les factures des amendes et pénalités dues de la compétition passée et les enverra aux clubs.

## Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse



## MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements doivent être réalisés dans les délais impartis, sous peine d'être redevable d'une amende (voir chapitre « amendes et pénalités »).

Nous vous invitons à réaliser vos règlements par virements à l'intention du CD54-55 de la façon suivante :

**N° de l'action / N° du club**

**Exemple : FORM\_JUGE\_01\_GAF\_2024 /  
44054.167**